

Ce service est proposé et financé avec l'aide de la



ENFANCE
PARENTALITE
FAMILLE
SOLIDARITE
JEUNESSE
CADRE DE VIE
HANDICAP
INSERTION

Les comptes officiels de la Caf du Var
Suivez-nous sur   

2023



2027

ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES en matière DE COMMUNICATION

Aides aux partenaires

Le partenaire signataire d'une convention de partenariat et de financement avec la Caf du Var s'engage à mentionner le soutien de la Caf lors de toute action de communication relative au projet financé.

Le partenaire s'engage à :

Manifestation

Fixer avec la Direction de la Caf du Var la date de l'inauguration, et à l'informer avant toute manifestation relative au projet ou à l'équipement financé.

- La manifestation devra faire l'objet d'une liaison préalable avec le Secrétariat de Direction pour en arrêter les dates et le protocole.

caf83-bp-secretaire@direction@caf83.caf.fr

- Le carton d'invitation devra mentionner le logo de la Caf du Var.

Communication publique

Faire mention du partenariat et du financement apporté par la Caf du Var dans toutes les déclarations publiques (presse, réseaux sociaux, publication, site internet, page facebook...).

Supports de communication

Mentionner le logo de la Caf du Var sur tous les supports de communication, relatifs au projet ou service couvert par la convention.

Affichage dans les équipements

Porter à la connaissance des familles le soutien de la Caf du Var à la réalisation du projet, à travers :

- les informations et documents administratifs destinés aux familles.
- l'affichage de façon visible pour le public du support élaboré par la Caf du Var.

Travaux

Mentionner le concours de la Caf du Var à la réalisation du projet, sur les panneaux installés lors des chantiers, durant toute la durée des travaux.

Pour obtenir les logos, visuels et/ou supports mentionnés ci-dessus, nous vous invitons à vous rapprocher du Conseiller en développement en charge de votre territoire.